



Charte de développement durable

1 – Les valeurs

**Ethique / Professionnalisme / Honnêteté & Equité / Loyauté
Respect / Confiance & Solidarité / Convivialité / Transparence**

Professionnalisme

Notre engagement de professionnalisme nous stimule à tendre vers l'excellence. Notre démarche alimentée par la veille et la formation se concentre sur l'apport de valeur ajoutée pour nos clients.

Sincérité & Equité

Notre engagement porte sur le champ de compétence, les moyens et les délais que nous maîtrisons. Nous voulons être réalistes avec nos clients et partenaires.

Notre projet à long terme repose sur des partenariats équitables dans le respect des intérêts de chacun : salariés, entreprise, clients et fournisseurs. Nous nous engageons à participer au développement de la collectivité.

Ethique

Notre charte de développement durable est notre garant dans le choix de nos clients, de nos partenaires et dans l'animation de notre dialogue avec eux. Les valeurs qu'elle exprime nous incitent au respect de nos différences et à l'exigence de la tolérance.

Loyauté

Notre loyauté est engagée vis-à-vis de nos clients, de nos salariés, de nos fournisseurs et de nos partenaires, mais aussi de nos concurrents.

Respect

Respecter les valeurs de nos clients, de nos partenaires, c'est écouter, comprendre et s'adapter à leurs besoins. C'est aussi arbitrer et faire respecter les engagements mutuels.

Confiance & Solidarité

Nous voulons des relations saines, franches et tolérantes avec toutes nos parties prenantes. Le respect de la diversité conduit à ce que nos différences nous enrichissent mutuellement.

Etre partenaires c'est aussi être solidaires, solidaires pour construire un projet commun mais aussi solidaires pour accompagner et soutenir en cas de besoin.

Convivialité

La convivialité est le lien de nos partenariats : chaleur humaine, humour et partage.

Transparence

Notre marketing se doit d'être éthique, notre communication transparente et simple, notre information franche et exhaustive.

2 – Les enjeux

Droits de l'Homme / Bonnes pratiques des affaires / Valorisation des consommateurs / Relations et conditions de travail / Engagement sociétal / Environnement

1°/ Droits de l'Homme

Nous nous imposons une vigilance active dans le respect des droits de l'Homme ; qu'ils soient respectés de façon endogène, au sein de nos entreprises mais également de façon exogène, auprès des acteurs économiques avec qui nous nous engageons.

En cas de manquement, nous nous engageons à mettre en place un dialogue, une médiation afin d'éviter la rupture et de chercher le consensus.

2°/ Bonnes pratiques des affaires

Afin de respecter les règles de concurrence économique et de conserver le dynamisme économique de nos entreprises, nous nous engageons à ne pas travailler à perte, selon les conditions du marché. De la même façon nous nous engageons à ne pas dénigrer les concurrents en préférant valoriser nos spécificités, savoir faire et domaines d'expertise différenciants.

Nous nous engageons à étudier toute perspective de partenariat avec d'autres acteurs économiques proposant des prestations complémentaires afin de proposer à nos clients des réponses opérationnelles à l'ensemble de leurs problématiques.



3°/ Respect et valorisation des consommateurs

Nous nous engageons à mettre en place un système de veille, associé à une écoute attentive du marché, des nouveaux besoins émergents afin de proposer de façon durable une offre de service/produit toujours adaptée aux attentes des consommateurs.

Nous nous imposons de formuler cette offre de façon claire et exhaustive afin d'agir en transparence avec les consommateurs, et à lui associer une communication et une information adaptée en vue d'une relation durable. L'offre proposée devra être durable et évolutive pour garder cette flexibilité dans la relation avec les consommateurs / utilisateurs.

4°/ Relations et conditions de travail

La relation employeur / employé se doit d'être explicite et formalisée de façon concrète (calendrier / règles du jeu, etc.). Le succès de ces relations se basant sur le respect des engagements mutuels, nous nous engageons à créer un véritable dialogue social au sein de nos entreprises et à l'évaluer de façon régulière afin d'assurer sa pérennité.

5°/ Engagement sociétal

Afin de contribuer à la création de nouveaux emplois, nos entreprises s'engagent à privilégier des solutions génératrices d'emploi durable et à lutter contre les discriminations. Nous nous engageons à contribuer, lorsque l'offre proposée nous le permet, à favoriser les partenariats locaux et le recrutement. Indépendamment du renforcement du dynamisme économique et social local, cette démarche permettra également de diminuer le temps de trajet des salariés.

6°/ Environnement

Afin de protéger et réhabiliter l'environnement naturel, nos entreprises s'engagent tant en matière de bonnes pratiques que d'un point de vue technique - dans la mesure des possibilités techniques proposées - d'agir de façon concrète à la fois sur une mobilisation plus « durable » de nos ressources et surtout à tendre vers une réduction efficace du gaspillage.

Nos entreprises, inscrites dans une démarche d'amélioration continue, s'engagent à mettre en place une veille sur les nouveaux outils, techniques et les bonnes pratiques permettant d'agir efficacement sur les problématiques « environnement » du développement durable (Réduction des gaz à effet de serre, etc.) via un partage d'expérience et une communication renforcée entre les membres signataires de la charte.